

LICENCES DE PÊCHE

LA NORMANDIE ET LA MANCHE FERMENT LEURS BUREAUX À JERSEY

Afin de manifester leur incompréhension et leur mécontentement, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Marc Lefèvre, Président du Conseil départemental de la Manche et Jean-Marc Julienne, Président du Syndicat Mixte de Maison de la Normandie et de la Manche, ont décidé hier de fermer leur représentation dans les îles Anglo-normandes.

Depuis l'annonce du Brexit et la fin des accords de la Baie de Granville le 31 décembre 2020, les Présidents Morin et Lefèvre se sont attachés à entretenir un dialogue soutenu et constructif avec le Ministère des Affaires étrangères de Jersey afin que les pêcheurs manchois puissent continuer à exercer leur activité dans les mêmes conditions, même s'il revenait désormais à Jersey d'attribuer des licences de pêche.

Une première échéance capitale est tombée vendredi 30 avril : la délivrance des licences pour les unités de plus de 12 mètres pouvant justifier d'au moins 10 jours de pêche dans les eaux de Jersey sur une période de douze mois dans les trois dernières années.

Dans un communiqué officiel Jersey a publié une première liste de 41 bateaux ; les armements concernés ont reçu leur licence par courriel. Mais à la lecture du document, Jersey impose, contre toute attente, des conditions inexplicables : nombre de jours de pêche (de 7 à 170 jours par an selon les bateaux), restriction des engins de pêche et fermeture de zone.

« A aucun moment, au cours des nombreux échanges que nous avons pu avoir avec Ian Gorst, Ministre des Affaires étrangères de Jersey, il ne fut question de critères supplémentaires assujettis à la délivrance de licences », expliquent Marc Lefèvre et Hervé Morin. *« Nous demandons au Gouvernement français d'intervenir auprès de la commission européenne afin que les termes prévus dans l'accord de commerce et de coopération, soient respectés et appliqués ».*

En 1995, le Conseil régional de Basse-Normandie et le Conseil général de la Manche ont ouvert à Saint-Hélier, la Maison de la Normandie et de la Manche. Cette initiative, gérée sous la forme d'un syndicat mixte, avait reçu l'approbation de M. Alain Juppé, alors Ministre des affaires étrangères. Les Présidents Morin, Lefèvre et Julienne ont décidé hier de fermer cette représentation, qui abrite aussi le Consulat honoraire de France à Jersey.